aux lecteurs du Rosaire. Qu'il nous suffise de rappeler que l'auteur est un fervent disciple de saint Thomas d'Aquin dont il s'est fait en maints ouvrages le fidèle commentateur pour les convaincre qu'ils y trouveront, avec des principes solides, des vues larges et profondes en même temps qu'intransigeantes, un exposé richement documenté, clair et facile

Dans une première partie, Mgr Paquet passe en revue chaque période de l'histoire, pour mettre en relief le rôle prepondérant soit reconnu spontanément à l'Église, soit conquis par elle avec ses libertés, en matière d'éducation. Il ressort des Livres Saints, et avec une évidence lumineuse, que l'éducation relève à la fois directement et principalement des parents et de l'autorité religieuse qui sur ce terrain doivent travailler d'un commun accord. Aussi voyons-nous l'Église prendre plus immédiatement en main la cause de l'éducation dès le jour de ses premières libertés sous Constantin, après l'invasion des Barbares et surtout avec Charlemagne dans les écoles épiscopales et monastiques. "Trois choses semblent ressortir clairement de l'organisation et du fonctionnement des établissements d'instruction au moyen âge : le pouvoir prépondérant, reconnu à l'Église, de contrôler l'enseignement la liberté sagement réglée, laissée aux parents et aux maîtres d'ouvrir et d'entretenir des écoles et des collèges de leur choix; l'attitude à la fois pleine de respect pour les droits de la religion et des familles, et de plus en plus favorable au progrès des lettres, prise par les représentants de l'État."

L'Église resta à la tête du mouvement intellectuel jusqu'à la Révolution, époque de ruines qui prépara la triste réalisation du monopole universitaire. Il fallut un demisiècle de luttes pour affranchir d'une odieuse servitude l'enseignement primaire, l'enseignement secondaire et l'enseignesupérieur. Les dates de 1833, 1850, 1875, seront à jamais célèbres dans les annales catholiques du siècle dernier et resteront la gloire de ceux qui leur ont préparé cette atmosphère de liberté. On connaît les mesures vexatoires qui, durant ces trente dernières années, portèrent une atteinte de plus en plus profonde à ces libertés en soumettant l'enseignement libre à une foule de restrictions odieuses destinées à le laïciser, c'est-à-dire à le rendre non seulement neutre, mais

400

Devant un tel état de choses, au milieu de tous les évenements d'une lutte qui se poursuit sans trève, il est plus op-